

REUNION PUBLIQUE ET CLOTURE DE LA CONCERTATION RÈGLEMENTAIRE RELATIVE AU PROJET DE
RENOUVELLEMENT DU PARC DES EXPOSITIONS DE BORDEAUX METROPOLE

La Présidente de Bordeaux Métropole informe le public que par délibération n° 2025-114 en date du 04 avril 2025, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé de l'ouverture d'une concertation le 28 avril 2025 portant sur le projet de renouvellement du Parc des Expositions de Bordeaux Métropole. Conformément à ce qui a été annoncé, cette concertation se clôturera le **vendredi 18 juillet 2025 à 12h00**.

Jusqu'à cette date, un dossier avec les documents relatifs à cette concertation est tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet ainsi que sur le site internet de la participation, aux jours et heures d'ouvertures au public :

- A l'accueil de la mairie de Bordeaux-Cité municipale, 4 rue Claude Bonnier, 33000 Bordeaux,
- A l'accueil de la mairie de Bruges, 87 avenue Charles de Gaulle, 33520 Bruges,
- Dans les locaux de Bordeaux Métropole - A l'accueil de l'immeuble Laure Gatet, 39-41 Cours du Maréchal Juin, 33 000 Bordeaux.
- en accès continu sur le site internet de la participation de Bordeaux Métropole <https://participation.bordeaux-metropole.fr/>

En outre, le public est informé qu'une **réunion publique** – atelier se tiendra **le mardi 08 juillet 2025**, de 18h15 à 21h00, au Parc des Expositions - Palais de l'Atlantique, Cours Charles Bricaud/Cours Jules Ladoumegue, 33000 Bordeaux.

Christine Bost

Présidente de Bordeaux Métropole